

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 FEVRIER 2021
ECOLE PUBLIQUE LA CLAIE - PLUMELEC

Mr BOUTTIER <i>Directeur, enseignant de CP-CE1</i>	Mme DUFOUR <i>Enseignante de CM1-CM2</i>	Mme PONT LE ROCH <i>Enseignante de CE2-CM1</i>	Mme COUFFIN <i>Enseignante de TPS-PS-MS</i>	Mme RIO <i>Enseignante de GS-CP</i>
Mme BRAUD <i>Enseignante de CP-CE1</i> Absente, excusée	Mr LE RHUN <i>Enseignant remplaçant de GS-CP</i> Absent, excusé	Mr HAMON <i>Maire</i>	Mr LAMARRE <i>Adjoint aux affaires scolaires</i>	Mme PENHOAT <i>Représentante des parents titulaire</i>
Mme GUEGAN-CHARTIER <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme BELHOW <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme VAUNAC <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme MAURICE <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme MOUREN <i>Représentante des parents suppléante</i>
Mme COTARD <i>Représentante des parents suppléante</i>	Mr COELHO <i>Directeur de la maison de l'enfance, invité par le directeur</i>	Mme TASTARD <i>ASEM de l'école, invitée par le directeur</i> Absente, excusée	Mr MOUTARD, <i>Inspecteur de l'Éducation Nationale</i> Absent, excusé	

En raison des conditions sanitaires actuelles, ce conseil d'école se déroule en audio-conférence.
 Mr Bouttier précise les règles de fonctionnement particulières avec ce nouveau fonctionnement.

1 – VOTE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – HORAIRES DE L'ECOLE POUR L'ANNEE 2021-2022

Bien que 99% des écoles soient repassées à la semaine de 4 jours, les horaires des écoles travaillant à 4 jours sont soumis à dérogation de la DASEN. Cette dérogation étant triennale et ayant été accordée en 2018, les horaires doivent de nouveau être soumis au vote du conseil d'école.

Mr Bouttier présente le calendrier retenu par l'éducation nationale pour la validation de ces horaires.

Les horaires de début et fin de journée n'étant pas modifiables car liés aux transports scolaires, l'équipe enseignante propose que les horaires actuels soient reconduits : 8h55-12h et 13h40-16h35.

Mr Coelho explique que pour le fonctionnement de la restauration scolaire, il pourrait être intéressant que la classe se finisse 10 minutes plus tôt le matin. L'équipe enseignante estime qu'il ne serait pas intéressant pédagogiquement de diminuer le temps de classe du matin, car c'est le moment où les élèves sont le plus concentrés.

Le conseil d'école acte la proposition de garder les horaires actuels pour les prochaines années scolaires.

Mr Bouttier devra donc les renseigner dans un questionnaire en ligne entre le 9 et le 18 mars. Mr Hamon recevra ces horaires à partir du 1^{er} avril. Il aura 15 jours pour s'y opposer. Sans réponse de sa part, les horaires seront considérés comme validés.

3 – ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES PASSES, EN COURS ET A VENIR

Projet concernant toute l'école : comme annoncé lors du dernier conseil d'école, toutes les classes ont bénéficié, grâce à un financement de CMC, de 12 séances d'éducation musicale avec Céline TORTI, intervenante de l'association Dans tous les sens. Malgré la qualité des séances proposées par Céline, l'équipe enseignante regrette que le projet initial, retenu par CMC, n'ait pas pu être pris en compte, faute d'une bonne communication entre l'association Dans tous les sens et les organisateurs

de ces projets artistiques et culturels.

Le Vendée Globe : les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont suivi activement, et suivent encore, le déroulement du Vendée Globe. Cette course autour du monde a donné lieu à une course virtuelle autour du globe effrénée entre les 3 classes et à de nombreux apprentissages. En aboutissement de ce projet, les 3 classes espèrent pouvoir se rendre au mois de mai à la cité de la Voile à Lorient. Cette sortie sera financée par la subvention sortie de la mairie et par l'Amicale des parents d'élèves.

Le Parlement des enfants : suite à la visite de la députée Nicole Le Peih en début d'année scolaire, et après sollicitation de Mr Moutard, inspecteur de l'éducation nationale, Mme Dufour et ses élèves de CM1-CM2 ont décidé de participer à la 25^e édition du parlement des enfants qui a pour thème cette année : l'alimentation durable. L'objectif pour les élèves était de procéder à l'élaboration d'une proposition de loi. Pour cela, la classe s'est appuyée sur les visites de Mr Jardin, maraîcher bio à Plumelec et de la députée Mme Le Peih. Les classes lauréates de ce concours national se rendront en fin d'année scolaire à l'assemblée nationale.

Mme Mouren explique que ces trois projets ont amené des discussions très riches dans les familles.

Cartes de vœux : suite à la sollicitation de Mr LAMARRE, les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont réalisé des cartes de vœux. Les CP-CE1 pour les résidents du foyer de la Peupleraie, les CE2-CM1 pour la municipalité et les CM1-CM2 pour les militaires du 3^e RIMA de Vannes, en mission en Afrique. Les représentants de la municipalité remercient les enfants et enseignants pour leur investissement dans ces projets.

Natation : les élèves de CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine Aqualud pour 8 séances du 19 avril au 28 juin. 3 parents ont participé à la session d'agrément de janvier, nous les remercions.

Plum FM : la classe de CM1-CM2 devrait prochainement pouvoir débiter un projet autour de la radio avec l'association Plum'FM.

4 – BILANS DES TRAVAUX EFFECTUES ET A EFFECTUER DANS L'ECOLE

Suite à la sollicitation de l'équipe enseignante, Mr Lamarre a transmis des propositions de bancs et tables pour compléter l'aménagement de la cour de récréation. L'équipe enseignante va devoir se prononcer très rapidement car les élus sont actuellement en train de préparer les budgets 2021-2022.

5 – PREPARATION DE LA RENTREE 2021-2022

Voici les effectifs prévus, à l'heure actuelle, pour l'année prochaine, en ayant connaissance d'arrivées et de départs déjà prévus. L'école devrait rester à 5 classes. Le départ d'un groupe important de CM2 (20 élèves) explique la légère baisse prévue des effectifs. Les effectifs de TPS et PS sont évalués en fonction des naissances en 2018 et 2019.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
4	14	10	12	14	16	20	14	11	115

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Suite à un échange avec Julien concernant les multiples absences de professeur dans la classe de GS/CP, nous souhaitons faire une demande pour trouver une solution. En effet, nous trouvons anormal que l'on nous demande de garder les enfants à la maison aussi souvent et de devoir regarder tous les jours sur Educartable si notre enfant aura école le lendemain. Comment peut-on faire pour avoir un professeur de manière stable ?

Mr Bouttier précise que Mr Le Rhun est présent dans l'école en remplacement de Mme Rio depuis le retour des vacances de la Toussaint. Etant représentant syndical, Mr Le Rhun bénéficie à ce titre d'une décharge syndicale un vendredi sur deux. Ce sont ces absences qui ont été remplacées par différents remplaçants. Les dernières absences du 5 et du 12 février n'ont pas pu être remplacées.

Pour certains élèves, cela s'ajoute à une situation déjà vécue l'année dernière suite à l'arrêt de longue durée de Mme Rio.

L'équipe enseignante comprend les inquiétudes des parents de cette classe et a fait part de cette situation et de ces remarques à l'Inspection de la circonscription des Landes de Lanvaux qui gère, avec les services départementaux, l'affectation des remplaçants. Nous espérons qu'une situation pérenne pourra être trouvée après les vacances de février. Le procès-verbal de ce conseil d'école sera également transmis à cette même inspection.

Les représentants de parents d'élèves vont se concerter et relayer leur inquiétude à l'inspection.

- J'ai eu un retour d'un parent concernant la fin de l'école, le soir, chez Sonia. Cette question concerne la sortie des élèves de PS-MS le soir. Certains parents ne jouent pas le jeu d'attendre dans la file d'attente qui se forme dans le couloir, leur tour pour récupérer leur enfant. Ces parents n'hésitent pas à passer devant les autres (trop pressés sans doute), créant ainsi un « joyeux » cafouillis au fond du couloir. Il est donc question ici d'incivilité.

L'équipe enseignante a fait le choix de permettre aux parents des élèves de PS-MS de rentrer dans le couloir des maternelles pour récupérer leur enfant. Un rappel sera fait via Educartable et le tableau présent devant la classe de Sonia Couffin. Afin de limiter encore plus les croisements, l'équipe enseignante souhaiterait que la porte « issue de secours » du couloir soit ouverte le soir entre 16h35 et 16h50 afin que les parents sortent par celle-ci après avoir récupéré leur enfant.

Mr Hamon estime qu'il n'est pas possible d'ouvrir l'issue de secours, notamment parce qu'il n'y a pas d'aménagement derrière celle-ci. Il en appelle au civisme des parents.

- J'aimerais que soient rappelées les règles de circulation sur le parking : il n'y a pas d'arrêt minute devant l'école. C'est dangereux de s'arrêter là (surtout à l'heure de pointe) pour la dépose des enfants, car cela force les voitures arrivant derrière, à manœuvrer dans un espace plus réduit et avec les enfants qui déboulent de partout, il me semble que l'accident va finir par arriver.

L'équipe enseignante ne peut qu'approuver ce message et rappeler à chacun qu'il n'existe pas d'arrêt minute. Le nombre de places est suffisamment important pour permettre à chacun de se garer. Mr BOUTTIER en profite pour relayer l'inquiétude de certains parents sur la vitesse excessive de certaines voitures aux entrées et sorties de l'école, qu'il a lui-même pu constater.

Des représentants des parents d'élève précisent que cette dépose « sauvage » se fait également sur l'espace dédié aux bus scolaires quand ceux-ci ne sont pas présents.

Mr Hamon précise que ce sujet a déjà été évoqué lors de conseils d'école précédents, que des ralentisseurs ont été installés et qu'il s'agit désormais de discipline et de civisme.

Un rappel sera fait par Mr Bouttier via Educartable. Un courrier sera également transmis par la municipalité aux parents d'élèves des deux écoles. Une action des parents d'élèves est également envisagée.

En dernier recours, Mr Hamon explique que la gendarmerie pourrait intervenir.

- Lors du conseil d'école de juin dernier, il avait été demandé s'il était possible de créer un "passage" piétonnier dans le parterre de plantes et arbres bordant l'entrée du parking afin que les enfants puissent rejoindre le passage piéton à partir de l'allée piétonnière centrale du parking. A ce jour, aucun aménagement n'a été fait mais l'entrée des primaires étant partie pour se faire par le portail du côté sur du long terme serait-il possible d'en rediscuter ?

Mr Hamon explique cette demande n'a pas été oubliée, mais que la COVID-19 et les priorités qui en découlent ont retardé sa mise en œuvre. Cela sera fait prochainement.

Informations

- Mr Bouttier informe le conseil des modalités de travail concernant le futur projet d'école 2020-2025. Ces informations n'étant arrivées que récemment, il n'était pas possible de les ajouter à l'ordre du jour. Le projet d'école, défini par l'équipe enseignante en partenariat avec les parents, la municipalité et les services périscolaires, vise à établir un diagnostic puis des objectifs et des actions précises. Le calendrier retenu est le suivant :

- Jusqu'au 31 mars : questionnaire d'auto-positionnement de l'équipe enseignante
 - Jusqu'au 17 mai : avec les partenaires, à l'initiative des enseignants, définition des objectifs et des actions à mener
 - 10 juin : présentation du projet d'école au conseil d'école
- Mr Bouttier informe les membres du conseil que le site internet de l'école a fait peau neuve. L'objectif de ce site est d'augmenter la visibilité de l'école pour les personnes extérieures, notamment pour les futurs parents. Mr Bouttier invite les membres du conseil d'école à diffuser ce site.

Le conseil d'école se termine à 19h00.